

Le Télégraphe.

“ On me dit que pourvu que je ne parle ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni de l'opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement ; *BEAUMARCHAIS Mariage de Figaro.* ”

VOL. 1.—No. 21.

QUEBEC, JEUDI MATIN, 1er JUIN, 1837.

Prix : Deux Sous.

LE TELEGRAPHE.

Se publie le MARDI, JEUDI et SAMEDI matin à 6 heures. Prix : deux sous.

Prix de l'abonnement—
Pour un mois 1s 3d.
3 3s.
6 6s.
Pour un an 10s.

Comme le journal anglais THE TELEGRAPH est publié à la même imprimerie, on accordera une déduction d'un quart sur les prix ci-dessus aux personnes qui souscriraient aux deux feuilles.

PRIX DES ANNONCES.

Première insertion ; six lignes et au dessous 2s 6d. dix lignes et au dessous 3s 4d. au dessus de dix lignes 4d. par ligne—chaque insertion subséquente coûtera un quart de prix ci-dessus Cinq pour cent d'escompte, si l'on paie d'avance.

Toutes communications, annonces etc. seront reçues franc de port, au magasin de Mr. Delcour, rue St. Jean, No. 3. où l'on peut aussi se procurer le journal.

L'imprimerie du télégraphe est établie à St. Roch au coin des rues Richardson et de la Couronne. Toute annonce devra être accompagnée d'un ordre contenant le nombre d'insertions désiré.

Vente du soir.

Vente considérable de livres anglais catholiques.

On vendra à l'encan ce soir Jeudi, 1er, Juin, aux salles d'encan du sousigné positivement sans réserve.—Une collection magnifique de livres de prières Anglois, Catholiques, et d'autres livres religieux.

AUSSI:

Une caisse de livres d'écoles, Anglois et Français,
Do Do de bible infolio et des testamens,
Do Do de gravures,
Do Do Plumes, crayons de plomb ainsi qu'un grand nombre d'autres articles.

G. D. BALZARETTI.

Québec, 1st. juin.

APPRENTIS IMPRIMEURS.

On a besoin à cette imprimerie de trois ou quatre jeunes gens de 14 à 16 ans sachant lire et écrire bien recommandés, comme APPRENTIS IMPRIMEURS.
St. Roch 1er, Juin, 1837.

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent de former une association sous la raison de M. FOISY & Co. pour faire le commerce d'épicerie en détail. Ils ont établi leur magasin à St. Roch, rue DESROSSÉS, No. 3. où ils espèrent que leur attention et l'approvisionnement complet de tout ce qui tient à leur négoce, leur mériteront de l'encouragement.

M. FOISY,

C. CAZEAU, fils.

St. Roch 1er, Juin, 1837.

BUREAU DE LA PAIX.

Québec, 19 Mai 1837.

AVIS est par le présent donné que l'Inspecteur des chemins de la Cité de Québec avant que de procéder à l'amélioration du lieu de débarquement à la Basse Ville de Québec, communément appelé La Place, a déposé au Bureau du Greffier de la Paix en la Cour de Justice, un plan des améliorations proposées, accompagné d'un Procès Verbal y ayant rapport suivant la loi; lesquels Plan et Procès Verbal resteront dans le dit Bureau pour l'inspection gratuite des propriétaires des terrains, maisons, et autres personnes avoisinant, et de toutes autres personnes y concernées, afin que tout ou aucun d'eux en aucun temps n'excédant pas un mois de la date du présent, puissent y faire telles observations ou oppositions qu'ils peuvent avoir au contraire pour les fins de justice dans les premières. à défaut de quoi les dits Plan et Procès Verbal, seront homologués et mis en exécution suivant leur forme et teneur.

PERRAULT & SCOTT

Greffiers de la Paix.

Cet avertissement doit être inséré dans tous les papiers publiés en cette cité, dans leurs langues respectives, depuis ce jour jusqu'au 20 juin prochain, inclusivement.

MAISON DE CAMPAGNE.

ALOUER Durant la belle saison, une jolie maison convenablement divisée pour une grande famille, située à une lieue de la ville sur le côté nord de la petite rivière St. Charles, elle occupe un des sites les plus agréables des environs de Québec et le voisinage rapproché de la rivière procure en été tous les plaisirs qu'on recherche à la campagne.—Pour plus amples informations s'adresser à

Madame veuve, FALARDEAU.

près de l'église St Roch, ou à ce Bureau.
3 ins.

CHAPELLERIE

DE QUEBEC.

Le soussigné, informe respectueusement le public en général, qu'il vient de recevoir par les premiers arrivages un GRAND ASSORTIMENT DE CHAPEAUX de LONDRES de BARBEAR et fils, et autres, au dernier goût, qui ont été prouvés être une des premières qualités dans le marché; il sollicite le public et ses amis de venir les visiter pour en juger par eux-mêmes.

—AUSSI—

De sa PROPRE FABRIQUE un assortiment général et au plus bas prix—comme étant le seul fabriquant à Québec.

J. B. CORRIVEAU,

N. B. Un autre magasin dans la maison avoisinant la porte Prescottte.

J. B. C.

Québec, 1 juin, 1837.

QUEBEC:

JEUDI MATIN, 1er JUIN, 1837.

Après une interruption plus longue que celle que nous avions d'abord anticipée, nous nous présentons de nouveau devant le public avec des titres peu différents de ceux pour lesquels nous avons primitivement réclamé sa protection, protection qui nous fut assez flatteusement accordée pour nous induire à continuer une entreprise qu'on a bien voulu accueillir d'une manière aussi favorable.

Il serait peut-être superflu d'offrir encore en cette occasion notre plan de conduite, si plusieurs journaux ne nous avaient fait l'honneur de s'occuper de nous, soit en annonçant notre mort, ou notre prétendue métamorphose en journal politique, soit en voulant nous suggérer une ligne à suivre en annonçant qu'un organe pour tel ou tel parti serait réellement nécessaire dans le district de Québec. Nous devons donc à ceux de nos lecteurs qui pourraient nourrir encore quelques doutes sur notre conduite future, de dire que nous ne nous occuperons pas de politique autrement qu'en publiant les faits qui peuvent intéresser le public en général, nous ne les considérons que comme nouvelles et nous ne les reproduisons que sous ce point de vue, sans les accompagner de remarques de notre parti, ni placer dans nos choix une partialité qui tendrait à nous classer dans un des nombreux partis qui divisent malheureusement aujourd'hui la famille Canadienne. Il ne faut point supposer par-là que nous renoncions à notre opinion privée, que nous fassions le sacrifice de nos sympathies, que notre intérêt ne soit point vivement excité par l'état d'agitation dans lequel le pays entier se trouve actuellement jeté. Mais de quel poids serait pour le pays notre faible voix ajoutée aux cris tumultueux qui s'élèvent de chaque parti tour-à-tour? Quel bien pourrait faire notre opinion individuelle posée devant le public, flanquée d'arguments que nous croirions sans doute irrésistibles; mais dont les deux tiers de la population ne jugeraient point aussi favorablement?—En politique comme en toute autre matière, un argument ne peut convaincre qu'un indifférent et un indifférent n'a pas besoin d'être convaincu.

Chaque nuance d'opinion est représentée par un organe reproduisant les faits ou les doctrines propres à flatter le goût ou la vanité du parti qui le soutient; la réplique est lue par ceux qui placent leur croyance exclusive en un organe contraire, tous prétendent être "l'expression des sentiments publics" comme c'est l'attribut de toute presse politique, et chacun reste satisfait, convaincu de la sagesse de son choix. Quant à nous: que viendrions-nous réclamer en suivant de loin les traces de ceux qui dirigent les diverses publications politiques et après quoi nous ne pourrions glaner qu'une bien faible récolte d'applaudissements?

Néanmoins, nous devons l'avouer: quoique accompagnés de moins de gloire et, quoiqu'elle ne doive refléter sur nous que de bien pâles rayons de célébrité, notre tâche est moins pénible et peut-être plus satisfaisante en général que celle de l'écrivain politique dont les travaux assidus, les vieilles études n'amènent le plus souvent sur lui que reproche et qu'ingratitude. En effet: qui sont pour la plupart, ceux qu'on crée les conducteurs de l'opinion publique? Des hommes dont un parti s'est emparé, qu'il a liés corps et âme à la charrue laborieuse des progrès, tout en leur criant: Soyez indépendants et si votre récompense n'est pas de ce monde, du moins l'immortalité recueillera votre nom, chantera votre gloire!..

Ils se mettent à l'oeuvre; mais si malheureusement, après être devenus ce que le vulgaire a si bien décrit: un homme qui se pince pour se mettre en colère et qui se chatouille pour se faire rire, si après cela disons nous, ils osent exprimer une idée qui leur soit propre, le lien est rompu; ils étaient des rois, des dieux, des héros, ils ne sont plus que des mercenaires des hommes vendus, soit au pouvoir, soit à la populace; l'anathème, l'exécration publique sont appelés sur leur tête.

Parce que qui précède, on peut voir que notre intention n'est point de prendre un parti politique; mais afin de rendre autant que possible notre publication intéressante à tous et de lui donner un caractère de libéralité que la couleur exclusive adoptée par les autres journaux empêche de réunir, nous ouvrirons nos colonnes aux communications sur la politique locale de quelque nuance qu'elles soient, si elles unissent quelque mérite littéraire à une certaine

brèveté, sans laquelle nous ne pourrions les y admettre. Cependant, nous devons annoncer que la littérature, l'agriculture, l'éducation et les améliorations intérieures nous occuperont de préférence à tout autre sujet.

Nous prendrons cette occasion d'annoncer que nous n'avons aucun contrôle sur le TELEGRAPH, journal anglais publié sous le même nom que le notre, et que nous en sommes entièrement indépendants. Des motifs d'économie et des liens d'amitié ont pu seulement porter les propriétaires respectifs de ces journaux à les publier conjointement; mais la direction immédiate en est confiée à des personnes qui ont toute liberté de les diriger à leur gré et d'après leur propre opinion.

Ayant ainsi exposé nos intentions dans lesquelles, nous l'espérons, chacun pourra voir la ligne stricte d'indépendance et d'impartialité que nous nous imposons pour l'avenir; il ne nous reste qu'à demander d'un public éclairé le même accueil pour le TELEGRAPH ressuscité, qu'il avait bien voulu lui accorder avant sa léthargie.

La procession du St. Sacrement eut lieu avec la pompe ordinaire Dimanche dernier, jour de la Fête Dieu. Les habitants de St. Roch, surtout s'y sont distingués par la splendeur et la dignité avec lesquelles la cérémonie auguste y fut célébrée, la verdure qui s'unissaient aux autres décorations plus brillantes et aux emblèmes religieux, la foule des dévots qui parcourait les rues, les ornements de l'église, les chants interrompus à intervalles par le son de la musique militaire, tout en un mot contribuait à embellir ce jour d'actions de grâces que l'Eglise a choisi pour déployer toute sa magnificence. Outre la dévotion qu'on a pu remarquer avec plaisir, il est encore un autre sujet de satisfaction: c'est l'aisance et même le luxe qui règnent en général parmi la population de St. Roch, malgré la disette et le manque de prospérité dont on se plaint partout ailleurs.

Nous ne pouvons que nous excuser le rapport de l'Assemblée qui eut lieu Dimanche dernier; mais le manque d'espace nous force à le remettre à notre numéro prochain.

La procession de la Fête de Dieu a eu lieu hier avec tout l'appareil imposant que comporte cette solennité religieuse. Monseigneur l'évêque de Montréal assistait au service divin, et les jeunes amateurs du collège ont encore trouvé l'occasion de signaler leurs talents. Le cortège s'est formé ensuite et est sorti de l'église paroissiale pour parcourir la rue Notre Dame, descendre la rue Bonsecour revenir par la rue St. Paul. La procession a fait trois stations l'une aux revêrendes Dames de la congrégation l'autre à l'église Bon-secours et la dernière à l'Hôpital. La compagnie de la cavalerie et les carabiniers du cap. Sabrevois de Bleury servaient d'escorte au cortège et en rehaussaient l'éclat. Les ornements étaient d'une grande richesse et l'on a surtout admiré le nouveau dais qui dit-on a coûté 300 louis. Un grand nombre de citoyens respectables et une foule immense de fidèles se pressaient à la suite de la procession et témoignaient des sentiments religieux qui aiment toute notre population.—du Populaire.

La procession de la cathédrale de St. Jacques a eu lieu hier après midi, avec beaucoup de pompe et d'éclat; c'est le nouveau co-adjuteur qui a conduit la cérémonie à laquelle Monseigneur de Montréal n'a pas assisté.

AGRICULTURE.

ENGRAIS A LA VAPEUR.

Tout le monde connaît les applications nombreuses et récentes qu'on a faites de la vapeur à l'industrie. Eh bien! la vapeur peut à merveille venir encore en aide à cette pauvre agriculture si délaissée de nos capitalistes et de nos industriels. On pourra donc fabriquer du fumier, des engrais à la vapeur. Ce procédé réussit à merveille. Le plus petit agriculteur peut l'appliquer au fumier, aux pailles qu'il veut convertir en engrais; il n'a besoin pour cela ni de chaudières, ni de combustibles coûteux. Une marmite ou un petit vase de fonte, quelques tuyaux conducteurs, des morceaux de bois, pour alimenter le feu, voilà tout l'appareil exigé. Il ne s'agit que d'introduire la vapeur produite, au centre du fumier, au moyen des tuyaux. La fermentation s'établit promptement; chaque jour elle s'accroît

en réitérant l'opération, et bientôt l'engrais est obtenu.

(Journal de l'Ain.)

DESTRUCTION DES FOURMIS.

Le hasard a procuré à un négociant une observation fort curieuse. Ses magasins étaient infestés de fourmis, et tout-à-coup, il s'aperçut que, dans l'un d'eux, la présence des insectes avait entièrement cessé; il voulut en pénétrer la cause, et pour y parvenir, il fit transporter successivement chacun des objets dont se composait le magasin purifié, dans ceux qui étaient encore infestés: bientôt il eut la conviction qu'une barrique d'huile de poisson opérait le prodige. Ayant voulu s'assurer ensuite si le préservatif pouvait s'appliquer aux plantes et arbustes des jardins qui ont si souvent à souffrir du voisinage des fourmis, il répandit quelques gouttes d'huile de poisson sur les feuilles et les rameaux de plusieurs arbustes que les insectes perçuraient en tout sens. En peu d'heures les plantes furent totalement abandonnées.

LITTERATURE.

DEUX PASSIONS.

Sous sa poitrine battait un cœur d'homme mais il avait un ver qui lui rongea le cœur, et qui de ce cœur entier avait fait un large et saignant ulcère. (A DE V)

Une idée, une colère sans but, un démenti, une querelle, un soufflet!

Cinq heures du matin, quatre témoins, deux pistolets, un duel!

Vingt pas, un coup de manqué, puis un autre, en tout dix minutes, un mort!

L'agresseur est tombé. C'était justice ou plutôt c'était hasard; car qui peut dire si c'est le hasard ou la justice qui fait dévier le coup-d'œil ou trembler la main? L'exercice, l'habitude.... folie! Au moment de jouer mort ou non, quand une vie d'homme est au bout de l'arme, un vertige vous prend, et ce vertige conduit votre balle aussi souvent au cœur de l'adversaire qu'à dix pas de lui. Cependant il y en a qui se vantent de viser droit, et de ne jamais manquer leur homme à trente pas. C'est très-beau!

Ses amis s'assemblèrent, puis le convoi partit, et ne s'arrêtera qu'au cimetière.— Pas une pierre, pas une goutte d'eau bénite sur ce cercueil de Chrétien. Un prêtre s'y refusa, sous prétexte que le mort n'avait pas rempli ses derniers devoirs: il n'avait pas vécu trois secondes après le coup.

Ce fut bientôt fini. Quelques paroles prononcées sur sa tombe par un ami d'enfance, sans larmes, sans douleur, comme un discours d'apparat, et sans écho dans le cœur des assistants: un adieu froid à n'arriver l'ame. Et puis au retour: "Il avait tort," disait l'un; et puis j'entendis ce mot: C'est un homme tué en duel.

C'était un duelliste. Que les hommes se ressemblent bien tous! A l'aspect de cette mort donnée par une balle de pistolet, d'une mort qui l'avait emporté jeune et riche d'avenir, sûr de vaincre peut-être; à cette triste cérémonie, je le plaignais, je blâmais et le monde et ses préjugés, et cette foule insensible qui avait peut-être saisi cette occasion de suivre un convoi comme une occasion de faire une excursion au delà des barrières, promenade rare et inaccoutumée! Je les maudissais tous, excepté lui. Maintenant, lui, je le maudis, pour un mot lancé au hasard sans preuve.... Notre raison doit nous rendre bien fiers!

N'importe! c'est qu'un duelliste, c'est exécutable!

Cette idée me faisait mal. J'avais été triste de ce trépas de jeune homme, triste aussi de cette séparation indifférente au bord d'une fosse dans un cimetière, triste encore plus de paroles dans lesquelles se trouvait toute l'opinion que le malheureux laissait après lui. Je les croyais, et j'aurais voulu ne pas les croire, ou plutôt ne pas les avoir entendus. J'en voulais beaucoup à ceux qui avaient détruit l'illusion de ma douleur, pour mettre en place de l'indignation. Un jeune homme s'appro-

cha de moi : " Monsieur, me dit-il, je suis l'exécuteur testamentaire : mais j'aurais besoin d'aide ; voudriez-vous bien m'en servir ? Je viens de m'adresser à bas à cet élégant dont la cravate est si haute, réclamant de lui le même service ; mais il est auteur, et il fait en ce moment un drame ; il en est à la scène d'amour, et il va y travailler, Monsieur, j'accepte." En visitant un secrétaire, quelques feuilles me tombèrent sous la main. Sur le premier était écrit : *Deux passions*. C'était de lui, c'était sa vie. " Ah ! dis-je à mon compagnon, laissez-moi emporter cela."

Le Voici :
" Autrefois j'étais un jeune homme comme un autre ; j'aimais le printemps, les folies du bal masqué et la musique de Rossini. Je me souviens qu'alors c'était un plaisir pour moi que de lire le matin au lever du soleil ; ce n'était pas le livre qui me plaisait, c'était l'air doux et chaud ; c'était les grands arbres auxquels poussaient des feuilles. Le soir aussi j'avais du plaisir à rêver, l'hiver au coin de mon feu : c'étaient des rêves à n'en plus finir, et puis des apparitions charmantes dans la flamme blanche ; jamais, un spectre jamais un ennui, un instant de vide.

" Elle venait souvent, en robe de mousseline avec un chapeau rose, partager mes lectures au jardin. Elle avait de grands yeux bleus et des cheveux noirs, et des petites mains blanches, et puis elle s'appelait Marie.

Je l'aimais, Marie ! je l'aimais, à avoir placé en elle tout mon bonheur, tout mon avenir : et elle aussi m'aimait ! — Quand je la voyais s'approcher furtivement, mon cœur battait comme s'il eût voulu briser ma poitrine. Après cela, je la mettais sur mes genoux, et je passais une heure à la regarder ainsi. Elle riait. Dire si nous étions heureux serait une folie. Pour elle j'avais tout sacrifié, parents et fortune. J'aurais fait plus si j'avais pu. D'ailleurs, tout me réussissait. Mon amour me portait bonheur.

J'avais dans ce temps-là dix-neuf ans ; j'en ai vingt-six. Sept années ! un siècle ! Je suis vieux.

Un jour elle me dit : " Emile, tu es si bon, que je crains de ne pas t'aimer autant que tu le mérites." Je l'embrassai pour la rassurer. " Si je cessais de t'aimer, que ferais-tu ? " Elle tremblait. — " Je te tuerais et moi ensuite." Elle se jeta tout en larmes dans mes bras.

De ce jour je commençai à craindre. Huit jours après, elle était partie, fuyant avec un officier, à ce que je sus de la portière de la maison.

" Partie pour ne plus revenir ! Je ne sais pas comment je n'en tombai pas fou. La maladie vint à mon secours : je fus deux mois au lit, sans idées, sans paroles, presque mort.

" Quand ma jeunesse eut triomphé du mal, je voulus me tuer d'abord ; mais une idée ridicule me passa par la tête : chercher mon ennemi, me battre et me venger. Ce qui adviendrait de moi après cela, peu m'importait.

C'était un officier. A dater de ce moment-là, tous les uniformes me firent horreur. Je déclarai une guerre à mort à tous ceux qui en portent.

Peu-à-peu cette soif de vengeance est passée dans mon sang ; elle le brûle ; mais je vis avec elle, je vis de bile. A la vue d'une épauvette, c'est de la fureur, de la rage. Je souffletterais l'homme de grand cœur, mais j'ai peur qu'on me prenne pour un homme ivre, et qu'il ne veuille pas se battre avec moi.

J'en ai déjà tué trois. L'un avait, en passant près de moi, froissé mon habit ; l'autre portait son chapeau d'une manière qui me déplaisait ; le troisième, au spectacle criait de répéter un couplet que je trouvais stupide. Ces trois triomphes me furent doux. Le premier de mes adversaires avait reçu la veille la croix gagnée sur un champ de bataille ; le second, sa nomination à une place fort belle ; mais ce fut surtout la mort du dernier qui me causa un extrême plaisir ; c'était un grand et beau jeune homme. Je le vois encore : un œil passionné, de l'ambition dans les traits ! Le lendemain de notre duel, il devait épouser une jeune fille ravissante qu'il adorait. On m'a dit qu'elle se noya de désespoir....

Il me vient parfois une pensée amère. Ainsi donc me voilà descendu au rang de ce qu'il y a de plus vil et de plus odieux. Je suis un duelliste ! Ce mot-là dit tout. N'importe ? ma destinée est de donner la mort ou de la recevoir. Rem-

plissons-la ! Pourtant, si je le tuais, lui, je n'irais pas plus loin dans ma carrière de deuil et de larmes... Peut-être.

Avoir passé deux ans de ma vie à m'instruire au tir et à l'escrime ; avoir apporté à cette étude toute mon application, toute mon intelligence, et n'avoir commencé mon terrible ministère que certain de l'exercer avec succès, c'est affreux !

Me consoler ! J'ai voulu savoir ce que valait ce mot. J'ai essayé. Nulle part je n'en ai trouvé l'explication ! Dans le monde, causer, jouer ou danser : autant rester chez soi. Seul-à-seul avec moi-même ! ma tête n'y eût pas tenu. Dans les théâtres, au lieu de rire, je prenais en pitié les éclats bryuans d'une joie inepte. Au drame, alors que les femmes mouillent leurs mouchoirs, dans les loges, aux balcons, partout je me souviens de moi, de mes pensées de la veille, du jour, de l'heure auparavant, et j'étais tenté d'éclater de rire. Quant à cette sorte de consolation qui consiste à se venger sur toutes les femmes du mal qu'une seule vous a fait, je n'y ai seulement pas pensé.

D'ailleurs, à présent quand je repasse tous les jours les sept années qui viennent de peser sur ma tête, et que je n'en trouve que trois dont le souvenir ne soit pas une peine, les trois signalées par trois crimes, dans chacun desquels, par moi, une créature est descendue dans le néant. Quant je pense que ces trois jours seraient peut-être comme tous les autres effacés de ma mémoire, si des chances favorables pour l'avenir de mes adversaires n'avaient accru l'horreur de leur agonie ; quand, après ce rappel, pensée par pensée, douleur par douleur auquel nulle ne manque, on vient me jeter la consolation, je trouve qu'il y a là ironie cruelle et poignante.

Malgré tout, j'aime les deux passions de ma vie ; l'amour m'a donné deux ans de bonheur, et la vengeance mettra un terme à mes maux.

Encore un ! Ce soir, au spectacle, j'avais pris la place de quelqu'un ; on est venu la réclamer. C'était un lieutenant ou un capitaine, je n'ai pas bien vu. J'ai refusé, il est emporté, je lui ai donné un soufflet. Nous nous battons demain à mort. J'ai le pressentiment que ce sera là mon dernier duel. Tant mieux ! il y aura ainsi quelques existences de sauvées.... Ah ! pourtant, si j'étais vainqueur !... Allons, si je dois mourir, que je verse du moins des larmes ! Sur quoi ? — Je ne regrette rien. Je ne peux pas pleurer.

CHABOT DE BOUVIN.

LA FILLE DU FORÇAT.

J'étais entré au bague de Toulon ; j'en avais visité l'hôpital, et, sur l'un de ces lits de souffrances où jamais ne vient descendre un sommeil rafraîchissant, j'avais remarqué un forçat dont le chagrin avait blanchi les cheveux, et sillonné de rides précoces les traits assez beaux encore, quoique défigurés. Une jeune personne d'une figure charmante, assistée d'une sœur de la charité, s'occupait autour du lit du malade, et je goûtais un charme attendrissant à voir les soins touchants que lui prodiguaient l'amour filial sans doute et la pitié réunies. Quelque temps après, le hasard m'ayant fait rencontrer la sœur, je m'informai du sort du forçat, et voici ce que j'en appris.

Barton (c'était son nom) n'avait point été, comme tant d'autres, l'élève et la victime de la misère ; il fut un tems où l'infortuné avait connu le bonheur ; où son cœur, ouvert aux plus doux sentimens de la nature, en goûtait la douceur près d'une épouse chérie et deux enfans. Le modique revenu de son état de menuisier suffisait à ses besoins, à ses desirs : d'autant plus satisfait de sa modeste aisance qu'il la devait à sa bonne conduite, à son économie ; et il ne demandait au ciel que la continuation d'une si paisible existence.

Malheureusement, la bonté de son cœur l'avait porté à cautionner un ami qui jouissait d'un assez bon crédit, et qu'il avait sauvé d'une ruine certaine ; tiré d'affaire momentanément, cet ami prit la fuite, et laissa Barton, chargé de sa dette, aux prises avec ses créanciers ; bientôt ces gens impitoyables le poursuivent : il ne peut payer même avec le secours de ses amis ; la caution était illimitée, et la dette trop considérable. Une troupe de recors fond sur lui, s'empare de son mobilier, et d'un bureau où se

trouvait le fruit de ses épargnes, seule et dernière ressource de sa famille ; à cet aspect, furieux, désespéré, il perd la tête ; prenant les recors pour des brigands, il saisit dans son atelier le premier instrument tranchant qui lui tombe sous la main, et attaque ceux qui le dévalisent, on le désarme à tems, on l'arrête ; il est mis dans un cachot, et, sans avoir égard aux circonstances atténuantes de la procédure, ses juges le condamnent à vingt ans de galères. Vainement sa conduite passée, et l'intérêt général qu'il inspire ont plaidé pour lui : une inflexible justice l'enlève à sa famille désolée, à ses amis aux yeux de qui la loi veut en vain le déshonorer, et qui ne voient dans son malheur qu'un titre de plus à leur affection.

Barton, dans sa détresse, n'avait pas tout perdu ; à la vérité, son épouse n'a pu survivre à sa honte, à ses malheurs, et son fils a été chercher dans un autre hémisphère l'oubli d'une patrie où il ne pouvait soutenir l'injuste flétrissure de son père non plus que celle, plus injuste peut-être, qui en rejaillissait sur lui ; mais sa fille lui reste encore. Sous l'humble costume d'une ouvrière de campagne, Justine a conservé tous les bons sentimens qu'elle avait puisés au sein de sa famille. Placée chez un agriculteur des environs de Toulon, et contente pour elle du plus étroit nécessaire, deux fois la semaine elle accourait de son village apporter à Barton le fruit de ses épargnes. Le fils de son maître, riche laboureur, à qui Justine avait tu son nom et ses infortunes, n'avait pas tardé à distinguer ses bonnes qualités, que relevait encore l'attrait de la figure la plus intéressante, et l'ignorance même de cet attrait : le jeune homme tombe éperdument épris d'elle, et lui déclare son amour. Justine, sans se l'avouer, nourrissait déjà le même sentiment. A cette déclaration inattendue, un trouble inconnu la saisit ; pour la première fois elle rougit de l'état de son père, et sent qu'il lui impose de ne plus rien aimer que lui. Elle n'hésite pas, et recueillant toutes ses forces, elle demeure sourde à la voix d'un amant aimé qui ne peut rien comprendre aux motifs de ses refus. Joseph ne se rebute point : il s'adresse à son père, et le conjure de lui permettre d'aimer et d'épouser Justine : vaincu par les prières d'un fils unique qu'il chérissait, et par l'estime qu'il avait pour elle, le vieux père la lui accorde, et Joseph, dans le délire de la joie, court annoncer à Justine cette bonne nouvelle. Mais de quel étonnement douloureux n'est-il pas saisi en recevant de nouveaux refus qui se confondent avec ses larmes ; en vain la presse-t-il de lui en apprendre le motif : il ne peut lui arracher son fatal secret, quoiqu'il semble errer quelquefois sur ses lèvres, sur son front rougissant, et prêt à s'échapper avec ses pleurs de son cœur oppressé. Le vieux père, aussi surpris qu'affligé de l'état violent où les refus obstinés de Justine réduisaient son fils, et ne pouvant en démêler la cause, fit observer ses pas, et fut instruit des courses fréquentes qu'elle faisait à Toulon, sous le prétexte d'y visiter une vieille tante qui lui tenait lieu de mère ; il en conclut que quelque secret attachement l'y conduisait, et n'imagina pas de meilleur moyen de guérir la passion de son fils, que de surprendre Justine dans un de ses rendez-vous. Frappé de cette idée, un jour qu'elle s'était acheminée vers le but ordinaire de ses visites mystérieuses, il ordonne à Joseph de le suivre, sans lui faire part de ses intentions ; et, guidés par un émissaire chargé d'observer tous les pas de Justine, ils arrivent presque aussitôt qu'elle à l'hôpital du bague de Toulon ; un commissaire du bague, qui connaissait le vieux Panel, père de Joseph, lui facilita l'entrée du lieu repoussant où Justine s'était introduite, et où gisait le malheureux Barton. Quel spectacle frappe soudain les yeux de Panel et de son fils ! Justine, à genoux auprès du grabat de son père, adressait au ciel sa prière accoutumée, pour qu'il adoucît ses souffrances, tandis que celui-ci, dévoré d'une fièvre endémique dans les bagnes, pressait sa main dans les siennes. — Justine, quel est cet homme que tu soignes ? lui demanda le vieux Panel étonné. — Mon père ! lui répondit-elle sans taire plus long-temps un secret dont l'instinct de son cœur généreux et le courage de la vertu lui disaient qu'elle ne devait plus rougir devant l'auteur de ses jours. — Ah !

je le savais bien ! s'écria Joseph de lui-même, et montrant de la main Justine à son père. — Comment ! tu savais... ? — Oui, mon père, que tout était vertu chez elle... et si vous y consentiez.... — Quoi ! Joseph, tu aimes encore la fille d'un forçat ? — Mon père, c'est Justine ! Le mariage fut conclu et le contrat fut signé du forçat malade : la grâce royale est venue, depuis, adoucir les rigueurs de la froide et inflexible justice.

VERNES DE LUZE.

CHRONIQUES JUDICIAIRES.

LA BELLE-MÈRE ET LA BELLE-FILLE.

La plaignante. — Assasinée, messieurs, assassinée pour de vrai, et par qui ? — jamais vous êtes susceptibles de le deviner... par une belle-fille que voilà ici présente ; une sans cœur qui rit encore ; regardez-la plutôt, si elle n'a pas l'air de me *niarguer* ; oui, messieurs, par une belle-fille.

La belle-fille. — Fâchée de vous démentir, la vieille : mais pas plus votre belle-fille que vous êtes ma belle-mère ; nous ne nous sommes plus de rien, depuis que mon mari est mort, qu'était votre fils, je ne dis pas le contraire, et que vous vous êtes remariée, que vous devriez en rougir jusqu'au blanc des yeux, à l'âge de soixante-sept ans, d'avoir encore besoin d'un mari.

La belle-mère. — Oui, je m'ai remariée ; aurait-il pas fallu s'en passer pour faire plaisir à Madame, qui ne peut pas en trouver de si bête que mon garçon pour le remplacer ? Chacun pour soi, comme dit l'autre, et si j'ai trouvé un mari, c'est signe que j'suis encore plus appétissante que bien des jeunes gens qu'y n'y a pas.

M. le président. — Vous vous plaignez d'avoir été frappée par la prévenue ; quels coups vous a-t-elle portés ?

La belle-mère. — De partout elle m'en a donné des coups, et puis elle a commencé par m'empoisonner.

La belle-fille. — De quoi ? de quoi ? eh ! la vieille ! c'est plus des plaisanteries ça, de la poison ; expliquons-nous, et bien vite, ou ça va mal aller.

La belle-mère. — L'explication est que tu sais bien que tu m'avais invitée à manger un *aricot* de mouton.

La belle-fille. — Après, est-ce que c'est pas une bête innocente, un mouton ! En avez-vous mangé, oui ou non, et pas mal j'dis ?

La belle-mère. — Oui, j'en ai mangé pour mon malheur, mais c'était pas un *aricot* de mouton.

La belle-fille. — Qu'est-ce que c'était donc, à c'te heure ?

La belle-mère. — C'était bien, si on veut, du mouton avec des *aricots* ; mais c'était pas un *aricot* de mouton, parce qu'un *aricot* de mouton, ça se fait avec des navets, et il y avait pas de navets dans ton *aricot* ; y avait que des *aricots*.

M. le président. — Taisez-vous. Huisier, appelez un témoin.

Une cardeuse de matelas. — Moi, j'étais au dîner ; j'ai vu qu'elle a levé la main sur sa belle-mère....

M. le président. — Ensuite.

Le témoin. — Ensuite, c'est tout naturel, je vous dis qu'elle a levé la main.

M. le président. — Mais l'a-t-elle baisée ?

Le témoin. — Comme de juste, qu'elle l'a baisée ; faut bien en finir, on ne peut pas rester toujours la main en l'air.

La belle-fille. — Demandez plutôt à la cardeuse, si elle m'a pas jeté une pleine cuiller d'*aricots* à la figure, et si elle n'avait pas bu un coup.

La belle-mère. — Oui, j'avais bu un coup ; après ? faudrait-il pas se détruire de soif pour laisser sa succession à madame ?

La belle-fille. — Elle est belle votre succession ; elle ressemble à mon pot à beurre, il n'y a que de l'eau dedans.

La belle-mère. — Pourquoi donc que ça t'a vexée que j'm'ai remariée ?

La belle-fille. — Parce que ça fait suer dans la famille de voir les vieux pots qui veulent encore aller au feu.

D'autres témoignages viennent atténuer les torts prétendus de la prévenue, qui est renvoyée de la plainte, dépens compensés.